

Artikel 14. Verantwoordelijkheid

De organisatie wijst elke aansprakelijkheid af voor ziekten of ongevallen waarvan de renners en/of volgers tijdens de wedstrijd het slachtoffer kunnen worden, evenals schade toegebracht aan hun eigendommen.

Artikel 15. Koersdirectie

De functie van koersdirecteur wordt waargenomen door Johan Beirlaen bijgestaan door :
Philippe Degroote (+32 495/03 09 23)
Oudenaardestraat 15 – 8570 Vichte

Artikel 16. Onkostenvergoeding

De onkostenvergoeding, overeengekomen in een ondertekend contract, zal voor alle renners uitbetaald worden door cyclingservice per overschrijving.

Artikel 17. Klachten

Klachten over een gebeurtenis of een beslissing gedurende de wedstrijd worden voor het college van commissarissen gebracht. Klachten dienen te worden neergelegd ten laatste 30 minuten na de aankomst van de laatste renner of na het sluiten van de tijdscontrole. Een klacht tegen een beslissing van de jury of betreffende de uitslag moet worden neergelegd binnen 30 minuten na de mededeling van de uitslag of van de desbetreffende beslissing.

Article 1. Organisation

L'épreuve G.P. Textile Vichte est organisée par le Wiel in Wiel Vichte VZW, Oudenaardestraat 15, 8570 Anzegem sous les règlements de RLVB avec une distance de 175 km ; 14 tours locaux. Elle se dispute le 17 septembre 2019.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories "Hommes Elite". Elle est inscrite au calendrier RLVB. L'épreuve est classée en 1.3 Men Elite et Elite sans contrat d'équipe ProTour, continentale professionnelle, continentale Belgique U 27-competition.

Demande wildcard :

- Frank Lateur +32475583465 – frank.lateur@skynet.be

Article 3. Permanance - Podium

La permanance se tient, le mardi 18 septembre de 14h00 à 19h00.

Les inscriptions et la confirmations des coureurs se tient entre 12h30 et 13h45 sur le podium prêt des batiment **firme STEENO oudenaardestraat 45 à Vichte**.

Après la course la permanance reste ouvert jusqu'à 19h00, près de l'arrivée dans les bureaux STEENO Oudenaardestraat 45.

Article 4. Radio-tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 164.63125 MHz.

Le matériel de télécommunication pour les voitures des commissaires de course, du directeur de course, de la presse ainsi que des invités sera mis à disposition par le RLVB.

Article 5. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Cycling Support. Le service est assuré au moyen de 2 voitures.

Article 6. Sécurité

Les participants ainsi que les suiveurs, qui devront impérativement être en possession d'un laissez-passer officiel, sont tenu à obéir immédiatement à tout indication donnée par un officiel ou par un membre de la police fédérale.

Article 7. Le contrôle de départ

Chaque participant est tenu de signer la feuille de contrôle de départ le mardi 17 septembre 2019 lors de la permanance, sur le podium prêt des batiment **firme STEENO oudenaardestraat 45 à Vichte**. Le dossard double est obligatoire. Chaque coureur est tenu de ce présenter sur la ligne de départ officielle et de prendre le départ de cet endroit.

Article 8. Le limite temps

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège de Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Article 9. Les prix

Total des prix : 5020€

Les prix attribués à l'arrivée sont les suivantes :

1	1200	6	275	11	160	16	50	21	35
2	600	7	250	12	150	17	50	22	35
3	350	8	220	13	140	18	50	23	35
4	325	9	200	14	130	19	50	24	35
5	300	10	175	15	120	20	50	25	35

Article 10. Antidopage

Le règlement antidopage de RLVB s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Communauté Néerlandophone s'applique conformément aux dispositions de la loi de la Belgique ainsi que de la Communauté Flamande.

Le contrôle antidopage a lieu au **terrain de football Groene Duivels, Bosuilstadion, Klijtberg, Ingoogem**, Le local sera intitulé "contrôle medical"

Le médecin-inspecteur et les organisateurs afficheront la liste des dossards des coureurs qui devront se présenter au contrôle antidopage.